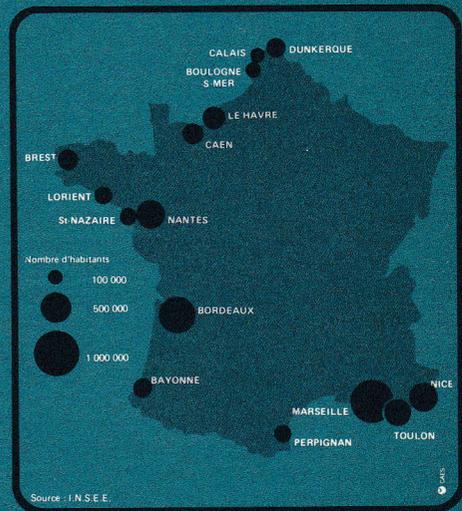




Le plateau continental européen : très large au-delà de la côte atlantique, il suit de près le littoral méditerranéen.



Les grandes agglomérations littorales. Zones de peuplement industriel et urbain qui comptaient plus de 100 000 habitants en 1968.



Les îles d'Europe.

Le littoral

lieu de rencontre

Olivier Guichard*

Rencontre entre la terre et la mer, que le mouvement des vagues et l'alternance des marées rythment depuis des millénaires.

Rencontre des hommes - pêcheurs, découvreurs de continents, navigateurs plaisanciers - avec l'aventure, qui, pour d'aucuns, a pris forme de destin.

Rencontre des produits : arrivent sur des pétroliers ou minéraliers toujours plus gigantesques les matières de base de notre industrie, qui sont traitées dans les zones industrielles proches, tandis que passent sur les quais les produits finis exportés sur tous les continents.

Rencontres simples, et souvent trop fugitives, d'hommes et de femmes de toutes les régions de France et de tous les pays d'Europe avec ceux qui habitent au long de l'année dans ces petites villes ou ces villages si paisibles l'hiver, si congestionnés l'été.

Ces rencontres multipliées sur un espace limité, le risque est grand qu'elles ne soient l'occasion de conflits eux aussi multipliés, entre :

- les pêcheurs et les plaisanciers,
- la voile et le motonautisme,
- les touristes et les paysages,
- les parkings et les prairies,
- l'industrie et la ville,
- la ville et la nature.

Le risque est grand aussi que ces conflits ne se terminent par l'éviction des plus faibles, ceux qui ont le moins d'argent, ou ceux qui sont les moins nombreux. Alors les pêcheurs, les agriculteurs, les campeurs devraient céder inexorablement la place. Alors, l'accès de la mer, la vue de la mer ne seraient plus que des privilèges réservés aux riches et aux puissants.

Alors, le littoral serait l'un des hauts lieux de cette ségrégation urbaine contre laquelle la lutte est entreprise.

La solution n'est pas dans l'immobilisme et dans les blocages, mais dans la réflexion et l'action.

De la réflexion, ce numéro de la revue 2000 porte témoignage. Il résulte d'une initiative prise il y a deux ans : provoquer une étude des perspectives à long terme du littoral français, pris comme un tout ; ce qui n'avait jamais été fait, et doit permettre d'éclairer aussi bien les décisions à prendre au niveau de chaque région - la plupart ont des schémas littoraux en cours d'élaboration - que les orientations des grandes activités littorales : le tourisme, l'industrie, la production d'énergie électrique,...

Cette réflexion doit déboucher sur des instruments d'action ; je compte en proposer qui répondent à des besoins nouveaux, ou peut-être à des besoins dont les Français prennent

nouvellement conscience :

- un conservatoire du littoral, pour permettre à l'Etat d'acquérir et de faire gérer des parcelles de bord de mer en conservant l'aspect et l'accès ;
- des bases de loisirs et nature ouvertes à tous.

Ces instruments nouveaux viendront se conjuguer à d'autres, plus classiques ; les schémas d'aménagement des régions littorales donneront un cadre aux règles d'urbanisme des communes côtières, de manière à réduire ou à résoudre les conflits d'utilisation que nous pressentons. Les instructions très strictes, qu'avec mon collègue le Ministre de l'Economie et des Finances j'ai été amené à donner pour la gestion du domaine public maritime, donnent l'assurance que ce domaine recevra une affectation conforme à l'intérêt général. Mais la réflexion dont ces pages sont un reflet inspirera aussi, j'en suis sûr, l'action des responsables politiques nationaux et locaux dont les décisions influenceront, à des titres divers, sur l'avenir du littoral. Elle servira de guide à tous ceux - et ils sont nombreux - dont l'activité peut concourir à l'aménagement du littoral, à sa vie ou à sa mort.

Et qui d'entre nous, après lecture de ces pages, ne portera sur le littoral un autre regard ?

* Ministre de l'Équipement, de l'Aménagement du Territoire du Logement et du Tourisme.